

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance en date du jeudi 23 janvier 2020.

Sous la présidence de M. le Doyen Julien Bourdoiseau.

CONSEIL PLENIER

Présents :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alexandre Deroche - Mme Véronique des Garets - M. Pascal Favard - M. Fabrice Leduc - M. Pierre-Yves Monjal - Mme Olivia Sabard - M. Hadi Slim.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle La Jeunesse - Mme Isabelle Calme - M. Julien Bourdoiseau - M. Mickaël David - Mme Marie-Laure Gély - M. Franck Piller - Mme Charlotte Leforestier - A. Audric Vitiello.

Elues collège des BIATSS : Mme Carole Le Brun - M. Xavier Houiller.

Elus étudiants : Mme Noémie Coutin - Mme Lucile Mulot - Mme Kanely Radha - M. Paul Cadiou.

Personnalités extérieures : /

Procurations :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alain Bousquet a donné procuration à M. Pascal Favard - Mme Patricia Brillet-Coutelle a donné procuration à Mme Véronique des Garets - Mme Anna Madoeuf a donné procuration à M. Franck Piller - M. Hadi Slim a donné procuration à M. Fabrice Leduc.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Christine Fauvelle-Aymar a donné procuration à Mme Marie-Laure Gély.

Elue collège des BIATSS : Mme Aurélie Gérard-Manceau a donné procuration à Mme Carole Le Brun.

Elus étudiants : /

Personnalités extérieures : M. Duc N'Guyen a donné procuration à M. Pascal Favard - Mme Catherine de Colbert a donné procuration à M. Julien Bourdoiseau - Mme Florence Alary a donné procuration à M. Julien Bourdoiseau.

Excusé(s) : Mme Véronique Tellier-Cayrol.

Participaient à titre consultatif : Mme Annabelle Hulin - Mme Julie Demaret - Mme Federica Oudin - M. Éric Blin - M. Nicolas Cayrol - M. Pierre Mouzet - M. Olivier Legros - M. Arnaud Rivière - Mme Christine Inchauspé.

1. Approbation du PV du 14.11.2019

M. Audric Vitiello demande à ce qu'il soit noté parmi les membres présents le 14.11.2019.

Sous réserve de cette modification, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations générales

M. le Doyen revient sur le Forum de l'orientation de Rochepinard et tient à saluer la participation massive des étudiants et de la scolarité générale. Il rappelle également que la journée portes ouvertes se déroulera le 8.02 à la Faculté et que le principe d'un Forum des masters de Droit est réédicté au bâtiment A.

M. le Doyen informe le Conseil de la déception ressentie par l'Université quant à l'accompagnement du Ministère sur la réforme des études de Santé. Comparativement à l'université de Poitiers, il

apparaît que des aides en postes supplémentaires ont été apportées à la 1^{ère} et pas à l'Université de Tours. Il se félicite de la prudence concertée des juristes sur ce dossier et espère que le département de droit sera en mesure, le moment venu, de participer à la réforme des études de santé.

M. le Doyen présente au Conseil les quelques projets de communication prévus par l'équipe décanale. Nouveau logotype, lettre de l'équipe décanale seront des outils servant à porter aux uns et aux autres les informations quant aux travaux portés par la nouvelle équipe.

Il informe enfin le Conseil de la demande de certains élus étudiants de pouvoir bénéficier d'une salle pour permettre des échanges sur les réformes actuelles. Au vu des risques encourus de débordement, **M. le Doyen** convient avec les élus de reporter de quelques jours la tenue de ces réunions. **M. Pierre Mouzet** intervient pour dire et regretter que des étudiants de licence de Droit aient semble-t-il participé au déblocage des Tanneurs en usant de violence.

3. Référentiel des tâches

M. le Doyen présente au Conseil le périmètre de cet exercice soumis à la dotation par l'Université de 1 714 heures à la Faculté. Il s'agit ici de reconnaître l'investissement administratif des enseignants.

Il pointe plusieurs difficultés et notamment le fait que les années passées, plus de 2 000 heures avaient été attribuées alors que seulement 1 714 heures avaient été allouées. Il indique qu'il a souhaité que ce dépassement soit reconnu par l'Université et informe le Conseil de l'accord de cette dernière.

M. Éric Blin passe ensuite à la présentation des propositions (en annexe 1).

M. le Doyen indique qu'il souhaiterait demander à l'Université que l'encadrement des mémoires puisse être sorti du référentiel et ajouté dans les maquettes afin de libérer plus de 400hTD du référentiel, qui pourraient mieux compenser les charges administratives supportées par de très nombreux enseignants.

Des échanges s'ensuivent sur l'encadrement des stages et mémoire et pour regretter la faiblesse de ces primes, mais aussi sur les différences entre l'encadrement de mémoires de stage ou des mémoires de recherche.

M. Audric Vitiello s'étonne de ne plus voir apparaître l'IPAC dont il coordonne l'activité. **M. le Doyen** lui répond qu'à sa connaissance, les heures ont été ventilées dans les maquettes de master1 de droit public, que l'IPAC n'apparaît plus formellement dans l'offre de formation et qu'il propose de vérifier auprès des services et de M. Audric Vitiello ce qu'il en est concrètement.

Le référentiel est adopté par 15 voix pour, 6 contre et 5 abstentions.

4. Subventions étudiantes 2020.

M. Éric Blin informe le Conseil de la progression du nombre de dossiers, passant de 43 à 53 projets déposés et indique que les dotations accordées (en annexe 2) le sont dans une période de stricte réduction budgétaire (-77 000.00 euros du budget de fonctionnement de la Faculté en 2020).

Les demandes de subvention sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés sous réserve que soient dotés les projets « concert silencieux d'IAE asso Tours » de 200.00€ et la « soirée de clôture du MECEN » de 200.00€.

5. Licence de Gestion (parcours international) : modification de la maquette

M. Mickaël David précise que la modification concerne le transfert d'1 ECTS des langues vivantes vers le stage à l'international, afin de permettre aux étudiants de bénéficier de financement.

La modification est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. DU médiation et gestion de conflit : modification des tarifs au 1^{er}.09.2020

Mme Federica Oudin indique que cette demande d'augmentation a été conçue en intégrant l'ensemble des coûts directs et indirects. Elle précise que l'augmentation a été raisonnablement conçue pour permettre à tous types de publics de s'inscrire.

La modification est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Masters 2 professionnels : demandes de dérogation au calendrier universitaire 2019-2020.

Les demandes de dérogation sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Questions diverses.

M. le Doyen présente le rapport remis au Ministère de l'enseignement supérieur en indiquant que les risques sont grands de voir l'Université de Tours, et la Faculté sigulièrement, réduite à un collège d'enseignement supérieur et qui laissera les écoles privées prendre une place très importante. Il indique qu'une réunion de l'intersection de droit public et de droit privé a rédigé a abouti à la rédaction d'une motion et a demandé à ce qu'elle portée à l'ordre du jour du Conseil de Faculté, pour permettre l'ouverture de débats.

Des échanges s'ensuivent sur le contenu de ce rapport.

M. Olivier Legros appelle à la vigilance malgré les signes de recul de la part du Ministère et demande à ce que soient retirés les éléments qui ont contribué selon lui à un régime universitaire à 2 vitesses, à savoir PARCOURSUP et l'offre modulaire. Il note que de nombreux étudiants sont en échec du fait de ces deux dernières réformes. **M. Alexandre Deroche** se félicite de voir que des reculs semblent se faire mais appelle à ce que la vigilance reste de mise. **Mme Isabelle La Jeunesse** s'inquiète de la manière dont seront organisées les activités de Recherche et regrette le manque de soutien clair de la part des autorités universitaires. **M. Pierre-Yves Monjal** remarque que la CPU semble se féliciter de ce rapport et que le risque est grand de voir fusionner les laboratoires et la fin de la recherche individuelle. Il indique qu'un rassemblement est prévu aux Tanneurs le lendemain pour contester ce projet. **M. Pierre Mouzet** regrette que les messages du Président de l'Université ne soient pas plus clairs et que ce dernier semble se ranger aux côtés de la CPU et soutient l'initiative proposé par M. le Doyen de se prononcer sur cette motion. **M. le Doyen** invite les autres sections à se prononcer. **M. Arnaud Rivière** indique que la section de Gestion s'inquiète également de ce projet et rejoint la motion proposée. **M. Pascal Favard** explique avoir fait suivre le projet de motion à la section d'Economie et n'a reçu qu'un seul retour positif. **M. Paul Cadiou** fait part au Conseil de l'inquiétude des étudiants et indique avoir multiplié les moments d'explication et d'échange. **M. le Doyen** s'inquiète des risques que pourrait entraîner la tenue de ces réunions et précise que si sur le principe, il n'y est pas défavorable, il ne peut pas accorder ces facilités, sans concertation avec toutes les parties prenantes. **M. Audric Vitiello** regrette la présence d'étudiants débloqueurs au sein de la Faculté et souhaite qu'une 2^{ème} motion soit proposée pour affirmer le rejet de toute violence. **M. Xavier Houiller** a le sentiment que les personnels BIATSS sont peu informés sur la LPPR et qu'il serait souhaitable de les inviter à une réunion d'information. **M. Pascal Favard** indique qu'à titre personnel il soutient la motion même s'il conserve quelques réserves quant à la rédaction de la motion. **Mme Véronique des Garets** précise qu'elle peut assurer la remontée de cette motion au Ministère. **M. Arnaud Rivière** demande s'il est nécessaire de chercher à mobiliser les étudiants. **M. Pierre Mouzet** estime que les étudiants tourangeaux sont les 1ers concernés par ce projet de réforme. **M. Pascal Favard** indique que pour être représentatif du Conseil, ces motions doivent être soutenus par tous les collèges. M. Xavier Houiller souhaite pouvoir échanger avec les personnels BIATSS afin de recueillir leurs avis. **M. Olivier Legros** invite à ce que des Etats généraux soient organisés pour permettre les débats au sein de l'Université et à ce que les motions de droit soient diffusées le plus largement possible.

M. le Doyen propose, après débat au sein du Conseil, de préparer les deux motions et de les diffuser pour validation auprès des membres du Conseil. Il propose également de réunir les personnels BIATSS et les élus étudiants dès le lendemain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Tours, le 19.02.2020

Le Doyen

Julien Bourdoiseau.